



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine scolaire et universitaire

Question écrite n° 128145

## Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les propositions exprimées par le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques sur la médecine scolaire. Soulignant la nécessité d'affirmer la place de la santé au sein de l'école, les rapporteurs préconisent de clarifier le contenu de la mission de promotion de la santé confiée à l'école, d'adapter en conséquence les modalités du programme budgétaire 230 « Vie de l'élève » dans le sens d'une meilleure intégration des enjeux de la promotion de la santé, et de permettre une meilleure prise en compte des enjeux de l'éducation à la santé au sein de l'institution scolaire, allant de l'école élémentaire au lycée, en ciblant en priorité une mise à niveau de la formation initiale et continue des enseignants dans ce domaine. Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128145

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Santé

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 février 2012, page 1224

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)